

# FICHE SIGNALÉTIQUE DU RÉVÉLATEUR EN VRAC D101 CANTESCO®

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : RÉVÉLATEUR STANDARD CANTESCO®  
IDENTIFICATION : RÉVÉLATEUR STANDARD  
UTILISATION : RÉVÉLATEUR DE PÉNÉTRANT COLORÉ  
CODE PRODUIT : D1011G, D1015G  
D1014, D10120  
CODE À BARRES : 10375, 10380  
NOM DE FORMULE : D101BULK  
CODE FORMULE : 60113  
CODE DE FICHE : 6  
COURRIER ÉLECT : [MSDS@CANTESCO.COM](mailto:MSDS@CANTESCO.COM)  
ADRESSE WEB : [WWW.CANTESCO.COM](http://WWW.CANTESCO.COM)  
ADRESSE AMÉRICAINE : CANTESCO CORPORATION USA  
PMB 023 – 60 INDUSTRIAL PARKWAY  
CHEEKTOWAGA, NY 14227  
TÉLÉPHONE (716) 693-8206  
TÉLÉCOPIE (716) 693-8373  
ADRESSE CANADIENNE : CANTESCO CORPORATION  
13 - 5200 DIXIE ROAD  
MISSISSAUGA, ON L4W 1E4  
TÉLÉPHONE (905) 624-5463  
TÉLÉCOPIE (905) 624-2840  
PRÉPARÉE PAR : DIRECTEUR DU SERVICE DE LA FIABILITÉ  
TÉLÉPHONE : (905) 624-5463  
TÉLÉPHONE D'URGENCE : (613) 996-6666 (CANUTEC – appelez en PCV)  
DATE PRÉPARÉE : LE 01 NOVEMBRE, 2004  
ÉTAT RÉGLEMENTAIRE OSHA : CONTRÔLÉ  
CLASSE SIMDUT : D1B, D2A

## SECTION 2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	OSHA LEA	ACGIH SAE	DL50 ESPÈCE/VOIE	CL50 ESPÈCE/VOIE	%POIDS
CHLORURE DE MÉTHYLÈNE	75-09-2	12,5 ppm	50 ppm	1600 mg/kg oral rat	Indisponible	60-100 %

## SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### EXPOSÉ GÉNÉRAL D'URGENCE

AVERTISSEMENT! NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION CUTANÉE. AFFECTE LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, LA FOIE, L'APPAREIL CARDIOVASCULAIRE ET LE SANG. IRRITE LA PEAU, LES YEUX ET LA VOIE RESPIRATOIRE. CANCÉROGÈNE SUSPECT.

YEUX: Le liquide ou les vapeurs peuvent causer la rougeur, la brûlure, le larmoiement, le gonflement et ou la douleur.

PEAU: Le contact fréquent ou prolongé peut provoquer le dégraissage et l'assèchement de la peau qui peut provoquer l'irritation et la dermatite (éruption).

INGESTION: L'ingestion peut irriter les membranes de la bouche, de la gorge et du tractus gastrointestinal provoquant le vomissement et / ou les crampes.

INHALATION: La surexposition prolongée ou répétée est anesthésique. Peut causer l'irritation de la voie respiratoire ou la dépression aiguë du système nerveux, caractérisée par le mal de tête, l'étourdissement, la marche festonnante ou la confusion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Indisponible

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Indisponible

AUTRES DANGERS IMPORTANTS: Indisponible

CLASSEMENT SUGGÉRÉ PAR SIMD: SANTÉ [ 3 ] INFLAMMABILITÉ [ 1 ] RÉACTIVITÉ [ 1 ] SPÉCIAL |B|

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

---

**INHALATION:** Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent ou si la victime est évanouie.

**INGESTION:** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir! Faire boire un verre d'eau ou de lait pour diluer. Appeler un médecin ou centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne évanouie.

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer à grande eau immédiatement pendant 15 minutes au moins. S'assurer de rincer sous les paupières. Appeler un médecin pour le traitement définitif.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver à l'eau et au savon. Continuer à rincer à l'eau pendant quelques minutes. Employer une crème pour la peau pour combattre l'assèchement qui en résulte. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si une grande région de peau est affectée.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ:** Chaleur, étincelles, flamme, métal chauffé au rouge.

**MOYENS D'EXTINCTION:** Eau pulvérisée, mousse, gaz carbonique.

**CONSIGNES SPÉCIALES D'EXTINCTION:** Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome.

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Forme un mélange vapeur-air inflammable. Les basses températures augmentent la difficulté d'allumage.

**POINT D'ÉCLAIR/MÉTHODE:** Aucun / TCC

**LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:** 19%

**LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:** 12%

**TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:** 1033°F (556°C)

**PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION:** Indisponible

**DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ AU CHOC MÉCANIQUE:** Indisponible

**DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE:** Indisponible

## **SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

---

**FUITE OU DÉVERSEMENT:** En cas de rupture, le contenu déversé devrait être contenu comme pour tout autre solvant déversé. En cas de rupture, éviter d'en respirer les vapeurs et bien ventiler la zone. Retirer toutes les sources d'allumage et employer un équipement antiétincelant. Tremper le matériau avec un absorbant inerte et placer dans des récipients de sécurité en vue de l'élimination appropriée.

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES:** En cas de rupture, le contenu s'évacue généralement vite de la bombe. La zone devrait être ventilée immédiatement et continuée jusqu'à l'élimination de toutes les vapeurs et fumées. Voir la section 13 pour l'élimination.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

---

**PROCÉDURES ET ÉQUIPEMENT DE MANIPULATION:** Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter d'en inhaler les vapeurs.

**ENTREPOSAGE:** Entreposer dans un lieu au-dessous de 120°F (49°C). Ne pas incinérer (brûler) les récipients. S'assurer que la bombe est en lieu sûr pour éviter le renversement et la rupture accidentelle. Toujours remettre la capsule après utilisation. Pour entreposer les quantités en palette, on conseille la conformité à ANSI/NFPA 30B.

## SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

---

PROTECTION POUR LES YEUX: Des lunettes de sécurité à écrans latéraux sont conseillées pour toute manipulation chimique industrielle. En cas de contact possible avec les yeux, les lunettes antiéclaboussures sont conseillées.

PROTECTION POUR LA PEAU: Pour un contact bref, aucune précaution devrait être nécessaire autre que de porter des vêtements propres couvrant le corps. En cas de la possibilité du contact répété ou prolongé, porter des gants Sol-Vex® ou un autre vêtement résistant à l'ingrédient qui figure dans la Section 2.

VENTILATION: La ventilation générale (typiquement 10 changements d'air par heure) devrait être assurée. Les taux de ventilation devraient correspondre aux conditions. Une aspiration localisée ou un système clos de traitement d'air peut être nécessaire pour contrôler la contamination de l'air à un niveau inférieur de ceux de l'ingrédient avec le classement SAE/PEL le plus bas dans la Section 2.

NIVEAUX- GUIDE D'EXPOSITION: Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, de la protection ou des essais d'exposition, employer l'ingrédient avec le classement le plus bas dans la Section 2.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
ODEUR ET ASPECT	: Odeur comme la peinture, poudre blanche
SEUIL OLFACTIF	: Indisponible
DENSITÉ (H <sub>2</sub> O=1)	: 1,32
PRESSION DE VAPEUR (mm/hg)	: 350 mm Hg à 20°C
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	: 2,9
TAUX D'ÉVAPORATION	: Indisponible
POINT D'ÉBULLITION (°C)	: 104°F (40°C)
POINT DE CONGÉLATION (°C)	: Indisponible
pH	: Indisponible
COEFFICIENT DE	
DISTRIBUTION EAU/HUILE	: Indisponible
MASSE VOLUMIQUE	: Indisponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	: 1,3g/100g à 25°C
% VOLATIL EN VOLUME	: 100%
COV	: Indisponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

STABILITÉ: Stable.

CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur, étincelles, flamme, métal chauffé au rouge.

INCOMPATIBILITÉS: Amines, aluminium, possiblement sodium, potassium et magnésium.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ: Indisponible

PRODUITS DANGEREUX DE LA DÉCOMPOSITION: La flamme nue et les arcs de soudage peuvent causer la dégradation thermique avec l'évolution du chlorure d'hydrogène et de très petites quantités de phosgène et chlore.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

## SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

DL50: 1600 mg/kg (oral rat)

CL 50: Indisponible

VOIES D'EXPOSITION: INHALATION [O], YEUX [O], CONTACT CUTANÉ [O], ABSORPTION CUTANÉE [O], INGESTION [N]

LIMITES D'EXPOSITION: Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, de la protection ou des essais d'exposition, employer l'ingrédient avec le classement le plus bas dans la Section 2.

IRRITATION DU PRODUIT: Indisponible

SENSIBILISATION AU PRODUIT/CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Indisponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ: Identifié par le CIRC comme cancérogène humain possible.

TÉRATOGENÉCITÉ/MUTAGÉNÉCITÉ/TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Indisponible

DONNÉES TOXICOLOGIQUES: Indisponible

## SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

---

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT: Les effets sur l'environnement n'ont pas été essayé pour ce produit.

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES IMPORTANTES: Indisponible

TOXICITÉ AQUATIQUE: Indisponible

## SECTION 13. ÉLIMINATION

---

Si les récipients seront éliminés (et non recyclés), observer les règlements locaux pour l'élimination appropriée.

## SECTION 14. INFORMATION D'EXPÉDITION

---

INFORMATION SPÉCIALE D'EXPÉDITION : Indisponible

### INFORMATION D'EXPÉDITION MDT HM-181

DÉSIGNATION D'EXPÉDITION : Dichlorométhane

CLASSE OU DIVISION DE DANGER : 6.1

NUMÉRO ONU : 1593

GROUPE D'EMBALLAGE : III

ÉTIQUETAGE REQUIS : 6.1

### INFORMATION D'EXPÉDITION TMD

DÉSIGNATION TMD : Dichlorométhane

CLASSE TMD : 6.1

NUMÉRO ONU : 1593

GROUPE D'EMBALLAGE : III

ÉTIQUETAGE REQUIS : 6.1

NAERG : 160

NUMÉRO D'URGENCE : (613) 996-6666

### INFORMATION DE TRANSPORT INTERNATIONAL

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : Dichlorométhane

CLASSE OU DIVISION : 6.1

RISQUE SECONDAIRE : Aucun

ÉTIQUETTE DE DANGER : 6 Toxique

GROUPE D'EMBALLAGE : III

NUMÉRO D'IDENTITÉ OU ONU : 1593

## SECTION 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

---

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES: Le produit sur cette fiche signalétique ou tous ses composants sont inscrits en vertu de la LCST.

SARA TITLE III, SECTION 313: Les ingrédients suivants sont soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de Titre III de la Superfund and Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR Partie 372: Chlorure de méthylène

LOI SUR L' AIR PROPRE (LAP): Les ingrédients suivants se trouvent sur la Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP - 42 USC 7412, Titre 1, Partie A, p112): Aucun

LOI SUR L'EAU PROPRE (LEP): Les ingrédients suivants se trouvent sur la liste LEP des substances dangereuses (40 CFR 116.4): Aucun

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE: Les ingrédients suivants se trouvent sur la Liste de Proposition 65: Aucun

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL(CANADA): Cette fiche signalétique a été préparée selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations exigées par le RPC.

LISTE DES SUBSTANCES INTÉRIEURES (LSI): Le produit sur cette fiche ou tous ses composants se trouvent sur la LSI.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

N/E	non établi
Ind.	indisponible
S/O	sans objet
IARC/CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
NIOSH	National Institute for Occupational Health and Safety
SAE-TWA	Seuils admissibles d'exposition, Moyenne pondérée dans le temps
NAERG	North American Emergency Response Guidebook
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

---

Le format de cette fiche signalétique satisfait aux exigences ANSI Z400, 1-1998, OSHA 1910,1200 et SIMDUT. La société Cantesco offre les informations contenues dans la présente de bonne foi mais ne fait aucune représentation en ce qui concerne son exhaustivité ou sa précision. Ce document est destiné à servir de guide à la manipulation appropriée prudente de la matière par une personne ayant reçue une formation adéquate qui se sert de ce produit. L'utilisation du produit et les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de la société Cantesco. La garantie des produits se limite aux résultats des essais des performances du produit selon les détails des certificats de conformité. L'interprétation des résultats des essais sont la responsabilité de l'utilisateur. On ne fait aucune autre garantie exprimée ou implicite. La société Cantesco est une compagnie enregistrée ISO 9001:2000.

FORMULE DE RÉPONSE POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES - RENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE  
OU TÉLÉCOPIEUR S.V.P.

**VEUILLEZ M'AJOUTER À VOTRE BASE DE DONNÉES DES FICHES POUR LES MISES À JOUR:**

NOM		TITRE / SERVICE	
CIE			
ADRESSE			
VILLE			
PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE		TÉLÉCOPIEUR	
ADRESSE COURRIEL			

**VEUILLEZ M'ENVOYER DES INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CANTESCO® SUIVANTS:**

PRODUITS CHIMIQUES DE SOUDAGE	
DÉTERSIFS POUR CAMIONS, REMORQUES ET AUTOBUS	
PRODUITS DE NETTOYAGE DE CONSOMMATION	
NETTOYANTS INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS	
PRODUITS CHIMIQUES DE CVCA	